

LA CRISE ENERGETIQUE AU BURKINA FASO : QUELLE ISSUE ?

COMPTE- RENDU DE LA RENCONTRE JEUNES PROFESSIONNELS A OUAGADOUGOU

Date : 28/07/2015

Lieu : Siège de l'antenne Afrique de l'Ouest du réseau Projection, La Fabrique à Wamtenga sur le nouveau goudron du scolasticat, premier six mètre à gauche.

Intervenant : Magloire Nana, Directeur Général de ASE (Accès Services Energétiques)

Animateurs : Intervenant, Gérard Niyondiko (Réseau Projection)

1. Problématique

Constat

Le Burkina Faso éprouve comme la majorité des autres pays africains de nombreuses difficultés à se satisfaire en électricité. La grande partie de son électricité est produite par des centrales thermiques qui dépendent de leur approvisionnement en combustibles.

Cette année 2015, la ville de Ouagadougou a enregistré durant six mois environ des coupures de courant intempestives pouvant aller jusqu'à 15 heures dans certains quartiers.

Ces coupures ont un impact très négatif sur la vie des citoyens dont la majeure partie vit d'activités informelles fortement dépendantes de l'électricité de la Société National d'Electricité du Burkina (SONABEL). Les coupures d'électricité paralysent l'activité économique et pénalisent en particulier ces petits commerçants, artisans, soudeurs qui n'ont pas suffisamment de moyen pour investir dans les groupes électrogènes. Il faut noter que le secteur informel (Petits commerces, soudures, artisanats, etc.) contribue à hauteur de 50% du PIB ce qui fait que les pertes économiques et financières engendrées par ces coupures sont évaluées à hauteur de plusieurs millions de francs CFA.

Face à cela, un certain nombre de questions peut être soulevé : **Quelles solutions à long terme pour sortir de cette crise énergétique ? Qu'est-ce qui est fait au niveau de l'Etat burkinabé ? Quelles solutions d'adaptations faut-il proposer aux consommateurs ? L'énergie solaire peut-elle remplacer les groupes électrogènes pour résoudre le problème des délestages électriques ?**

Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre au cours de cette rencontre.

« **Délestage** », terme courant dans la plus part des pays africains, désignant les coupures électriques plus ou moins longues destinées à soulager le réseau afin d'éviter la saturation électrique.

Ce que l'on attendait de cette rencontre :

- Etat de connaissance de la question énergétique au Burkina Faso
- La place des énergies renouvelables pour résoudre les problèmes d'accès à l'énergie
- Exploration des pistes de solutions pour sortir de la crise énergétique au Burkina Faso

2. Intervention de Magloire Nana

Magloire NANA, Ingénieur en Génie Energétique, est Directeur Général de **ASE (Accès Services Energétiques)**. Cette entreprise est spécialisée dans l'accès aux services énergétiques notamment : le solaire, la climatisation, la biomasse et l'électricité.

Situation actuelle :

L'offre électrique au Burkina Faso est composée en moyenne de 67% de production thermique (Centrale thermique), 15% de production hydroélectrique et 18% d'importations dans la sous-région (Côte d'Ivoire et Ghana).

Le réseau national électrique comprend trois centres régionaux de consommation (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya) et dix-sept petits centres dont l'approvisionnement électrique est assuré par les petites centrales électriques fonctionnant au DDO (Distillat Diesel Oil).

La demande au raccordement au réseau de la SONABEL croit de 13% chaque année en moyenne tandis que la demande moyenne actuelle des consommateurs est de 197 MW en temps normal et de 217 en période de pointe. On constate ici que la demande est supérieure à l'offre étant donné le taux de croissance annuelle de la puissance électrique de la SONABEL est de 10%.

Bien que le réseau national interconnecté dispose aujourd'hui d'une puissance exploitable de 250 MW, la puissance réellement disponible varie de 160 MW à 177MW pendant les meilleurs moments. Ce manque s'explique par plusieurs causes parmi lesquelles on peut citer notamment la vétusté et l'indisponibilité de certains groupes électrogènes causées par un défaut de pièces de rechanges généralement dues aux longues procédures de passation des marchés.

Quelles sont les forces du secteur énergétique au Burkina Faso ?

Bien que le taux de la demande ne suive pas forcément le taux de l'augmentation de la puissance énergétique, la production d'énergie est en constante augmentation (en moyenne près de 10% par an). Le Burkina Faso dispose aussi des ressources naturelles pouvant être exploitées pour la production de l'énergie telles que **le soleil, la biomasse et l'eau**.

Au point de vue hydraulique, plusieurs sites potentiels d'aménagement hydraulique ont été identifiés : Bon, Bontoli, Gangourou, Folonzo, Samendéni, Bittou, Kirgou, Badongo, Bagré aval qui totalisent approximativement une puissance de 72 MW.

En tant que pays sahélien, le Burkina Faso dispose d'un important potentiel en énergie solaire. En supposant une production de 4 à 6 KWh/m²/jour, une superficie de 1 km² reçoit une énergie brute

d'environ 1 500 GWh/an. Les solutions liées à l'énergie solaire sont devenues intéressantes, grâce au progrès technique (abaissement des coûts, maintenance facilitée, etc.) et au regain d'intérêt pour la préservation de l'environnement.

Quelles sont les faiblesses du secteur énergétique au Burkina Faso ?

Parmi les faiblesses du secteur énergétique burkinabé on peut citer :

- L'insuffisance des investissements entraînant un déficit structurel d'énergie estimé à environ 10,5 GWh en 2013, soit plus de 1,3 milliards de FCFA de chiffre d'affaires pour le secteur de l'électricité avec un impact négatif sur l'économie nationale (plus de 11 milliards de FCFA en 2014).
- L'absence de réserve de production : Le taux de réserve est à 0% à la pointe, ce qui explique pourquoi on recourt aux délestages comme solutions.
- La forte dépendance à l'égard des énergies fossiles importées : une hausse des prix des énergies fossiles fragilise l'économie des opérateurs (SONABEL).
- Le coût élevé du KWh d'origine thermique diesel influence négativement la compétitivité des entreprises nationales
- La faible valorisation des ressources énergétiques endogènes par l'absence des lois incitatives.
- Malgré la libéralisation du secteur énergétique par l'Etat burkinabé, on note l'absence de la concurrence, ce qui se traduit par une faible implication du secteur privé pour produire l'électricité. Il faut noter que seule la production est ouverte à la concurrence mais la SONABEL garde le monopole de la distribution et de la gestion de l'électricité.

Quelles solutions à court terme ?

Il faut que l'Etat impose aux grosses entreprises qui consomment beaucoup de produire une partie de leur énergie en solaire pour permettre aux plus petits consommateurs de percevoir l'énergie de manière plus stable. Il serait aussi mieux de faire passer des lois pour imposer aux nouveaux quartiers « hauts-standings » de produire eux aussi une partie de leur énergie en solaire pour privilégier les quartiers démunis en cas de délestage.

La politique de l'urbanisation de la ville de Ouagadougou devrait intégrer en amont cette question de l'énergie avant l'implantation de nouveaux quartiers pour que la demande en électricité puisse suivre le taux de l'augmentation de puissance en électricité.

3. L'essentiel du débat

- Quelle est la part de production d'énergie solaire à Ouagadougou ?

La part de production d'énergie solaire à Ouagadougou n'est pas encore connue. C'est un secteur totalement nouveau et c'est seulement maintenant que certains grands projets de production de l'énergie avec le soleil commencent à voir le jour.

- **Quelles alternatives pour les particuliers ? Peut-on partager un groupe électrogène avec des voisins ?**

On ne peut faire un « mini réseau » indépendant par quartier (on a interdiction d'ailleurs de donner de l'électricité à son voisin). Le groupe électrogène n'est pas une solution (pollution, bruit, carburant), d'autant plus lorsqu'il y a une pénurie de carburant... De plus, c'est très risqué de toucher aux installations électriques locales, souvent douteuses, mieux vaut donc laisser la main aux électriciens de la SONABEL.

L'alternative est au solaire, pour l'éclairage et la ventilation.

- **Pourquoi les délestages sont de pire en pire à Ouagadougou ? A quoi doit-on s'attendre pour 2016 ?**

Les délestages ont été encore pires cette année à cause d'une pénurie de carburant due à l'endettement de la SONABEL.

Pour l'année 2016, il ne faut pas s'attendre à mieux, la SONABEL ne réussira pas à rattraper son déficit d'ici là et le changement politique risque de fragiliser les institutions.

- **Quelle est la couverture électrique du pays ?**

30%. En sachant qu'il y a de nombreuses pertes dans la distribution...

- **Que donne l'implication des différents ministères ?**

Le Ministère de l'environnement et du développement durable a investi dans le solaire en produisant sa propre énergie allant jusqu'à 72 Kwh depuis 2012 et semble vouloir se mobiliser pour les années à venir. La présidence du Burkina Faso aussi autoproduit son énergie solaire d'une puissance de 201 Kwh. Une loi de 2014 a été votée pour la prise en compte des énergies renouvelables intégrées au secteur. Tous les ministères sont ouverts et prêts à accepter les alternatives. La tendance est aux grands projets solaires (1,5 mégawatt).

Observations :

Des études ont montré qu'il n'est pas rentable de faire l'éclairage public avec le solaire si on tient compte de tout le travail qui doit être fait : changer tous les poteaux qui coûtent extrêmement chers, mettre des panneaux, assurer la maintenance des panneaux... Il ne faut pas oublier que l'énergie solaire n'est pas la solution, mais une alternative. **Ce qui coûte cher, c'est le stockage de l'énergie pour le solaire.** Une bonne gestion de l'électricité permettrait un éclairage public économique.

Pour contrer le problème de gestion de l'énergie, on peut penser à des sensibilisations sur le gaspillage de l'énergie par exemple. Après, n'oublions pas que la politique intervient évidemment dans ce secteur et joue un grand rôle dans sa gestion.

Les ménages pourraient investir progressivement dans le solaire en mettant une partie de leurs installations au solaire pour que la vie continue même pendant la période des délestages. Le problème avec le solaire, c'est que plusieurs commerçants se sont lancés dans la commercialisation et l'installation du matériel de production d'énergie solaire sans avoir de compétences de base en la matière. Cela engendre des coûts pour des personnes qui souvent constatent plus tard que leurs

installations ne marchent pas ou sont de très mauvaise qualité, sans compter les risques d'accidents qui peuvent en résulter. Les ménages ou entreprises qui voulaient investir dans le solaire devraient approcher des structures spécialisées dans ce domaine pour avoir accès à un service de bonne qualité. **En outre, l'Etat burkinabé a voté une loi pour détaxer le matériel utilisé dans le solaire tels que les panneaux solaires. Donc, les gens peuvent importer du matériel de bonne qualité au lieu d'aller dans les différentes quincailleries de la ville de Ouagadougou.**

Il serait aussi intéressant, d'intégrer l'éclairage au solaire afin que cela puisse être tenu en compte dans la conception des plans de leurs maisons, si les cabinets d'architectes proposaient à leurs clients de prévoir dans leur projet de construction,

En termes d'énergie alternative, on peut évoquer aussi les bio-digesteurs. Il existe un projet au Burkina Faso avec un budget de plus de 9 milliards FCFA porté le Programme National de Bio-digesteurs, ONG et Associations de Développement ainsi que les Laboratoires et Instituts de recherche (IRSAT, ZiE). A travers ce programme, plus de 4 000 bio-digesteurs ont été installés au Burkina en 2013. Le coût d'un bio- digesteur subventionné est entre 275 000F et 300 000F. Non subventionné il revient entre 600 000F et 800 000F. Ce concept met à la disposition des populations rurales et péri-urbaines du biogaz pour la cuisson et l'éclairage d'une part et du compost pour améliorer la productivité agricole et animale sans oublier les avantages liés à la santé, la protection de l'environnement et les changements climatiques.

Le bio-digesteur est un dispositif technique pour produire du biogaz, un mélange de gaz- principalement du méthane- produit par des bactéries anaérobies digérant la matière organique provenant surtout des déjections animales dans des conditions anaérobies.



Construction d'un bio-digesteur



Liste de présence des participants

	Nom et prénom	Structure	Contact
1	Ramdé Moïse	Université Aube Nouvelle	ramdemm@yahoo.fr/70433237
2	Achile Lebongo	ASE	a.lebongo@aseafrique.com
3	Ouangraoua A. Cleopas	ASE	damis192005@yahoo.fr
4	Giraude Adeossi	CODEX SARL	agiraude@gmail.com
5	Hien Kahitou	Faso Pro	hienkahit@yahoo.fr
6	Lucie Tiollier	Faso Pro	77008442
7	Lescanne Corentin		lescanne.corentin@gmail.com
8	Flavie Papon	pnbv	fl.papon@live.com/74565669
9	Félicie Kambou Guiard	Réseau Projection	f.kambou-guiard@reseauprojection.org
10	Gérard Niyondiko	Réseau Projection	gerard.niyondiko@reseauprojection.org
11	Magloire Nana	ASE	m.nana@aseafrique.com
12	Wili S. Inès		spiswili@gmail.com
13	Konate Laure	Nafa Nana	laure.konate@entrepreneursdumonde.org 70729332
14	Some Raphaël		Some_raphael@yahoo.fr/72051880
15	Léandre Guigma	Agence Perspective	guigmaleandre@yahoo.fr/76610964
16			